

Source de qualité



Synthèse des résultats d'analyses d'eau de 2015

Des analyses de surveillance sont effectuées chaque semaine par l'agence régionale de santé sur neuf points du réseau d'eau de Lorient, Lanester et Port-Louis :

- Pour le secteur habituellement desservi par l'usine de Coët-er-Ver (Blavet) : les prélèvements ont lieu une semaine sur deux Cours de Chazelles (CCAS), à Lorient et aux services techniques de Lanester et la suivante au laboratoire de la station d'épuration de Lanester et dans les sanitaires de l'espace Nayel à Lorient.
- Pour le secteur normalement desservi par l'usine du Petit Paradis (Scorff) : les prélèvements ont lieu une semaine sur deux à Lorient à l'Ephad de Kervenanec et au cimetière de Kerentrech et la semaine suivante Rue Bouvet (dispensaire) et aux Halles de Merville.
- Pour Port Louis, les prélèvements ont lieu à la capitainerie sur le port.

Limite et référence de qualité

L'arrêté du 11 janvier 2007 distingue 2 niveaux de conformité pour les eaux potables :

- conformité par rapport à des limites de qualité (niveau prépondérant) pour quelques paramètres analysés (E. Coli, Entérocoques, 29 paramètres chimiques dont nitrate, pesticides, plomb, cuivre...);
- conformité par rapport à des références de qualité sur une liste de 23 paramètres témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau (dont le fer, l'aluminium, le carbone organique total, la couleur, la saveur, la turbidité...).

Qualité de l'eau 2015

Éléments fournis par l'agence régionale de santé pour l'année 2015.

La dureté mesure la concentration en calcium et en magnésium dans l'eau.

1°F (degré français) = 4 mg/l de calcium

mg/l = milligramme par litre

	Secteur Scorff Lorient hormis centre-ville et port de commerce				Secteur Blavet Lanester et Lorient centre-ville et port de commerce				Port-Louis			
	Nombre de prélèvements		Taux de conformité		Nombre de prélèvements		Taux de conformité		Nombre de prélèvements		Taux de conformité	
Microbiologie	117		100%		115		100%		14		100%	
Physico-chimique	118		100%		116		100%		14		100%	
	Min.	Moy.	Max.	Limite de qualité	Min.	Moy.	Max.	Limite de qualité	Min.	Moy.	Max.	Limite de qualité
Dureté (°F)	4	9,3	10,2	-	7,2	8,2	10,9	-	17	22,9	23,5	-
Nitrates (mg/l)	17	21	30	50	17	22	33	50	21	24	26	50
Fluorures (mg/l)	0	0	0	1,5	0	0	0	1,5	0,16	0,16	0,16	1,5
Pesticides (ug/l)	0,00	-	0,00	0,1	<0,05	-	<0,05	0,1	0,00	0,00	0,00	0,1

L'ensemble des échantillons prélevés sur l'eau distribuée s'est avéré conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

Principales caractéristiques physico-chimiques

Scorff : Deux échantillons ont mis en évidence des dépassements de la teneur en carbone organique et en pH.

Blavet : trois échantillons ont mis en évidence des dépassements de la teneur en carbone organique total.

Port-Louis : les recherches des éléments plomb, cuivre et nickel n'ont pas révélé de teneurs supérieures aux limites de qualité.

Dureté

Scorff : une dureté de 9.3°F classe cette eau en moyenne dans la catégorie des eaux très peu calcaires.

Blavet : une dureté de 8.2°F classe cette eau en moyenne dans la catégorie des eaux peu calcaires.

Port-Louis : une dureté de 22.9°F classe cette eau en moyenne dans la catégorie des eaux légèrement calcaires.

Fluor

L'eau est généralement pauvre en Fluor (inférieur à 0,5 mg/l). Le Fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

Pesticides

Des concentrations en pesticides sur l'eau traitée inférieures aux valeurs retenues par les textes.

Nitrates

Des teneurs moyennes de 21 mg/l pour le secteur Scorff, de 22 mg/l pour le secteur Blavet et de 24 mg/l pour Port-Louis, restant inférieures à la valeur limite de 50 mg/l.



Direction eau et assainissement • CS 20001 • 56314 Lorient Cedex

2016

à la Source



De la rivière au robinet : un travail de longue haleine !

Souvent invisible pour le consommateur, le travail qui s'effectue tout au long de l'année pour garantir la qualité de l'eau potable distribuée aux 206 000 habitants de Lorient Agglomération réclame une vigilance constante.

Rénovation du réseau de distribution d'eau potable, modernisation et exploitation des usines de traitement, entretien du patrimoine des châteaux d'eau, analyses et contrôles de la qualité de l'eau distribuée, suivi et facturation aux usagers... Chaque année, une cinquantaine de professionnels participent activement à la qualité du service de distribution d'eau potable : un travail de longue haleine qui nécessite un entretien constant des réseaux et du patrimoine ainsi que des évolutions du service pour mieux s'adapter aux besoins des usagers.

C'est ainsi que depuis l'automne dernier, il est désormais possible de mensualiser ses factures d'eau potable afin d'échelonner le paiement en 8 acomptes. Vous êtes intéressé ? Rien de plus simple !



• Un formulaire est téléchargeable en ligne sur le site www.lorient-agglo.fr > Rubrique « Pratique » > Eau et assainissement > Vos démarches

Complétez en ligne le contrat de mensualisation à retourner avec les pièces justificatives dont vous trouverez la liste sur le site internet. La mise en place effective de votre mensualisation vous est confirmée par la communication de votre échéancier précisant la date de votre premier prélèvement.



• Un doute ? Une question ? Appelez le N°vert 0800-100-601 (appel gratuit depuis un poste fixe) et un agent de Lorient Agglomération répondra à toutes vos questions.

Vous pouvez également adresser vos questions au courriel : contact-eau@agglo-lorient.fr.



• L'accueil de la direction eau et assainissement est accessible à la Maison de l'agglomération située Esplanade du Péristyle à Lorient le lundi (de 8h30 à 17h15 en journée continue), du mardi au jeudi (de 8h30 à 12h15 puis de 13h30 à 17h15) et le vendredi (de 8h30 à 16h30 en journée continue).



© François TRINEL

Insolite

A la découverte des châteaux d'eau du territoire !



Vous les voyez tous les jours. Surgissant au détour d'une maison, en rase campagne, en bordure des routes... ils font partie du paysage. De quoi s'agit-il ? Des châteaux d'eau bien sûr ! Sur Lorient Agglomération ils sont au nombre de 31 de capacités très diverses allant de 100 à 5 000 m³.



Château d'eau du Petit Paradis à Lorient

Ces drôles de bâtisses sont de formidables marqueurs de territoire, que l'on aperçoit à des kilomètres à la ronde. Pour le profane, plus qu'un réservoir, le château d'eau est un point de repère : plutôt que de donner le nom d'une rue, on vous dira peut-être "à gauche du château d'eau", ou encore, le long de la départementale 152, votre rendez-vous vous aura dit de tourner à droite, au moment où vous croiserez le château d'eau de la Montagne du Salut de Caudan, habillé aux couleurs de Lorient Agglomération. Alors, bien sûr, même si la base reste la même (bien souvent en béton, bien souvent très haut) à bien y regarder, ils sont bien plus différents les uns des autres que l'on pourrait le croire.



Château d'eau de Montagne du Salut à Caudan



Château d'eau de Saint-Maudé à Plœmeur

Des témoins de notre histoire

Si les châteaux d'eau sont des repères de notre toponymie locale, ils sont aussi les témoins de notre histoire. Alimenter la ville en eau est une nécessité aussi ancienne que la ville elle-même : les puits, fontaines et rivières ont longtemps permis de satisfaire des besoins relativement limités. C'est au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, avec la croissance de la ville industrielle, que les besoins en eau augmentent considérablement et que sont construits les premiers châteaux d'eau. L'architecture de ces bâtisses est donc un marqueur temporel fort,

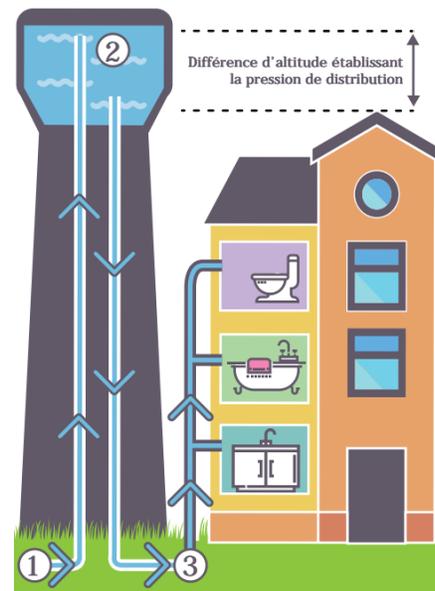
témoin des évolutions techniques et des goûts architecturaux des différentes époques. Au début du XX^{ème} siècle, 2 styles prédominent : le « bouchon de champagne » (cuve large posée sur un pied plus étroit comme le château d'eau de Beg Minio à Plœmeur) et celui « à ossatures » (cuve à fond plat portée par des poutres disposées radialement et une structure ajourée en poutrelles de béton armé comme le château d'eau de Lanveur à Languidic) qui sont remplacés progressivement au milieu du siècle par de nouvelles formes, plus atypiques, dont le but

esthétique est de cacher la structure dans un étui (comme le château d'eau de Kerbigot à Guidel). A la fin du XX^{ème} siècle, les techniques modernes et l'intervention d'architectes permettent d'étendre considérablement les recherches formelles. C'est le développement des types « champignons » aux aspects multiples : cuve large et aplatie sur pied étroit (comme le château d'eau de Moustoiric à Gestel), cône ou diabolo qui cherchent à intégrer harmonieusement le pied et la cuve dans un même ensemble.

Crédit photo : F. TRINEL

Ça marche comment un château d'eau ?

Un petit rappel des cours de 3^{ème} s'impose ! L'eau brute prélevée dans le Scorff ou le Blavet, est amenée par un réseau sous-terrain jusqu'à une usine de traitement pour la rendre potable. L'eau traitée est ensuite acheminée grâce des pompes jusqu'au pied des châteaux d'eau (point 1 sur le schéma ci-contre) et plus encore, refoulée jusqu'à la cuve de stockage (point 2) située au plus haut de l'édifice. Cette cuve est bien sûr hermétiquement couverte. A la demande des usagers, l'eau potable redescend du réservoir pour être distribuée dans les lieux d'habitation (point 3). Les châteaux d'eau sont toujours placés en surplomb des habitations afin de garantir une différence d'altitude par rapport aux robinets des usagers. Ce différentiel régule la pression de distribution pour chaque point de distribution. Les châteaux d'eau cachent des prodiges de technique, car il n'est pas aisé de concevoir des structures capables de supporter ces énormes masses d'eau suspendues dans les airs.



Château d'eau de Lanveur à Languidic

Château d'eau de Moustoiric à Gestel

Château d'eau de la Croizetière à Riantec

Château d'eau de Kerbigot à Guidel

Crédit photo : S. CUISSET